



Le Trait d'Union

magazine



VILLE D'ANNOEULLIN



BUDGET 2023

DOSSIER

PAGES 4 A 5



**Un budget de crise
qui préserve l'action communale**

Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°114
MAI 2023

Pages 2-3

Sommaire
Edito

Pages 4-5

Dossier : Budget 2023

Pages 6-7

Color Run

Page 8

Service jeunesse
Urbanisme

Pages 9-11

Vie Culturelle

Pages 12-13

Vie économique
Action sociale

Pages 14-15

Commission Locale Climat
Retour sur ...

Pages 16-17

Un peu d'histoire
Service Petite Enfance

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus
Comité de Jumelage

Page 20

A l'affiche pour vos sorties



P.4

Dossier

Un budget de crise qui préserve l'action communale

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 700 exemplaires
Tous droits de reproduction réservés - Mai 2023



Edito

Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,

Le dossier de ce magazine est consacré au Budget 2023 de la commune. Une fois n'est pas coutume, rappelons-en les opérations pour mieux l'appréhender.

C'est en effet l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine le programme évaluatif de recettes et de dépenses pour l'année en cours et s'inscrit dans les objectifs du programme annoncé par la majorité municipale lors de son élection.

Il autorise le maire à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal. Il doit être voté en équilibre. Il comporte deux sections, fonctionnement et investissement, chacune avec leurs recettes et leurs dépenses.

La section de fonctionnement, d'abord

Ses recettes les plus significatives sont les impôts et taxes (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti...), les dotations et compensations de l'Etat (DGF), les participations d'autres partenaires, les redevances des usagers (droits de place des forains, loyers, garderie, concessions cimetières, redevances funéraires...), les autres produits de gestion et l'excédent d'exploitation. Celui-ci résulte de la gestion rigoureuse des dépenses inscrites durant l'exercice. Il est affecté en partie l'année suivante en recettes d'investissement et conditionne en grande partie la programmation des opérations d'investissements.

Ses dépenses regroupent quatre sous-ensembles : les charges de personnels, les charges à caractère général (eau, électricité, carburants, entretien de matériel... et de bâtiments, assurances, honoraires, ...), les frais financiers (intérêts des emprunts), les autres charges de gestion (subventions écoles et associations, CCAS...)

Puis, la section d'investissement.

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement.

Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement des emprunts en capital. Les recettes sont constituées, en partie de l'excédent d'exploitation de l'année précédente, des emprunts, des dotations et subventions obtenues pour la réalisation des travaux et du Fonds de Compensation de la TVA

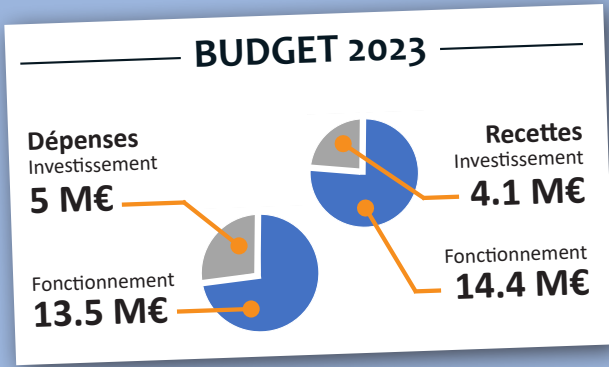
Cette année 2023 est une année de crise avec l'inflation et le coût galopant de l'énergie que les communes subissent comme toutes les entreprises, comme tous les habitants.

Cette crise nous a imposé la recherche d'économies tant en fonctionnement qu'en investissement avec le décalage de certaines réalisations communales.

Car le choix a été fait de ne pas augmenter les taux des impôts locaux même si d'autres collectivités ont été tentées d'y avoir recours. C'est donc bien un budget qui préserve les intérêts des Annœullinois et de la Ville. Que l'opposition vote contre, rien d'étonnant : elle n'a pas été élue sur notre programme, mais étonnant quand même qu'elle ne produise aucune contre-proposition.



Philippe PARSY
Maire d'Annœullin



Budget 2023

19,4 millions d'€
 au service des Annœullinois
 dont 14,4 en fonctionnement
 et 5 en investissement

Un budget de crise qui préserve l'action communale,
 tout en maintenant les taux communaux d'imposition locale.

Solidarité



(Action sociale, aides aux seniors...)
 616 000 €

Remboursement d'emprunt



Intérêts : 275 000 €
 Capital : 815 000 €

Petite enfance



Fonctionnement : 1 061 046 €
 Investissement : 500 000 €

Ecoles



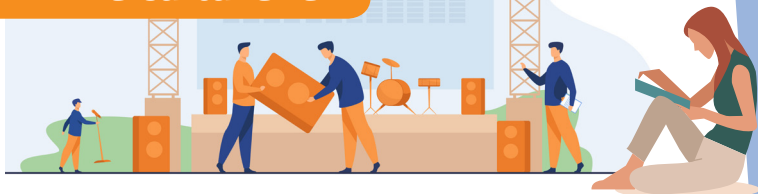
Fonctionnement : 3 247 938 €
 Investissement : 305 690 €

Jeunesse



Fonctionnement : 732 000 €

Vie culturelle



638 000 €

Maintenir l'attractivité fiscale tout en restant fidèle à notre programme : c'est notre feuille de route alors même que les réformes gouvernementales et le contexte global ont fortement affecté nos finances, auxquels s'ajoutent l'augmentation des prix de l'énergie et la revalorisation légitime des salaires des fonctionnaires.

Ces éléments ont contraint la Municipalité à mener un vaste plan d'optimisation des dépenses en veillant à gérer les priorités pour que chacun continue de bénéficier d'un maximum de services.

Cadre de vie/sécurité



Fonctionnement : 1 066 000 €
Investissement : 1 000 004 €

Patrimoine bâti



Fonctionnement : 489 000 €
Investissement : 450 000 €

Energies



1 624 600 €

Subventions aux associations



130 000 €

Solidarité

DEPART

1000 participants

Color Run du CŒUR

« Vivement celle de l'année prochaine »
Chris

« C'était super
malgré le mauvais temps.
Merci aux bénévoles
et à la Ville pour l'organisation. »
Isabelle

« Merci pour cet agréable
moment rempli de couleurs.
A l'année prochaine ! »
Nath



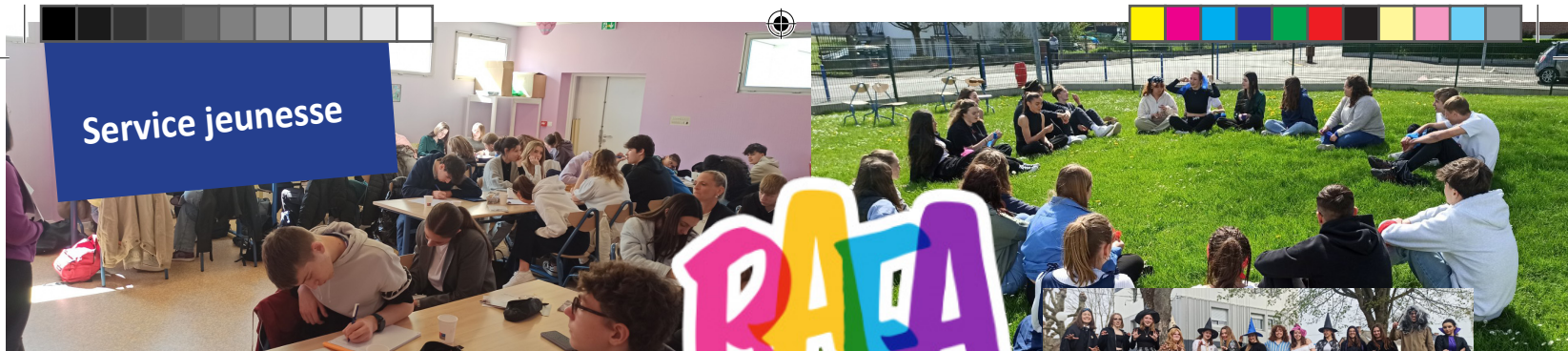
Bravo aux participants(es) de cette 2^{ème} édition de la Color Run du coeur !! Vous étiez mille à réaliser une activité sportive dans le cadre de la prévention des maladies cardio-vasculaires.

Malgré la pluie, les températures basses, vous étiez là pour une belle cause et le tout dans une ambiance familiale, joyeuse, musicale grâce à notre DJ Lucas Desbiens.

Grâce à l'ensemble des personnes, aux bénévoles, aux différents agents de la mairie, c'est à nouveau une belle réussite cette édition 2023, un mot : **MERCI !**

On se donne rendez vous l'année prochaine ... avec le soleil !





Formation base BAFA

Vingt-six jeunes annœullinois ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel pour un stage pendant les vacances d'avril. Le candidat annœullinois s'est vu réduire son coût de stage de 165€ pris en charge par la municipalité.

Au programme :



- Assurer** la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Connaître** les besoins des enfants en fonction de leur âge.
- Adapter l'accueil et l'animation** en fonction du public.
- Connaître** la législation en vigueur.
- Encadrer et animer** la vie quotidienne et les activités.

Pour rappel :

Chaque stagiaire, domicilié dans le département du Nord au moment de la demande, peut prétendre à une aide nationale CAF (à postériori) d'un montant de 91.47€ (sans conditions de ressources et à condition de déposer sa demande dans les trois mois suivant l'inscription).

Elle peut être complétée par une aide locale CAF d'un montant maximum de 150€ dans la limite du reste à charge supérieur à 15€.

Pour candidater sur nos accueils de loisirs, vous devez candidater en ligne avec le lien suivant : <https://demarchesenligne.annoeullin.fr/devenir-animateur>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Jeunesse au 03 20 90 92 91

Urbanisme

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté municipal du 02 mai 2023, le projet de désaffectation et d'aliénation d'une partie d'un chemin rural dénommé « chemin du champs gros » sera soumis à enquête publique pendant quinze jours consécutifs du 31 mai 2023 au 14 juin 2023 inclus. Ce chemin rural, accessible par le Boulevard Joliot Curie, se situe à l'arrière des propriétés de la rue Oscar Coupey et de la route de Don.

Pendant cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront à la disposition du public en Mairie d'ANNOEULLIN, service urbanisme (3ème étage), aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :

les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le mardi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre mis à leur disposition aux jours et heures susvisés.

Monsieur Philippe DU COUËDIC KERGOALER, commissaire enquêteur, recevra les observations du public en Mairie d'Annœullin, **le mercredi 31 mai 2023 de 15h à 17h et le mercredi 14 juin 2023 de 15h à 17h.**

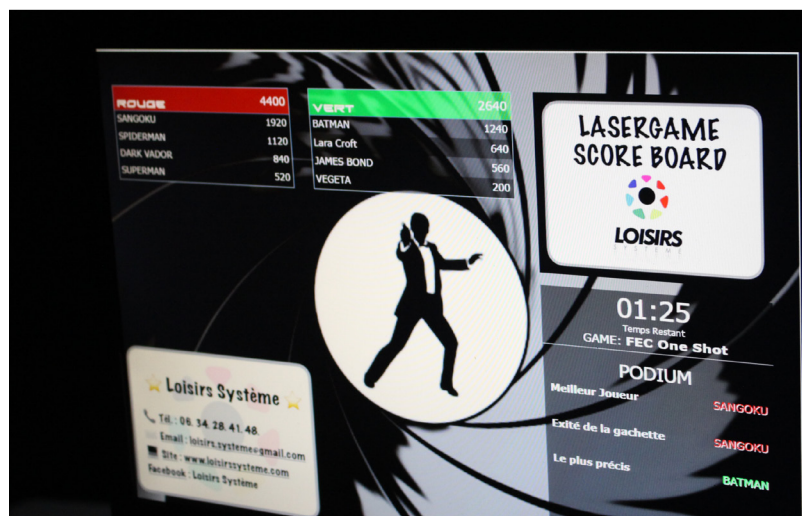
Vie culturelle

les petits
Rendez-vous
CULTURELS

M. Carnaval



Heure du Conte, super héros



Laser game

Vie Culturelle ça s'est passé ...



Atelier BD numérique



Chasse aux trésors



Jeux de société



Tournoi Mario Kart

Les prochains rendez-vous ! Alors à vos agendas !



• **Dimanche 4 juin de 10h à 18h**
GRANDE FÊTE MÉDIÉVALE

> Espace Nelson Mandela, av. de l'Europe

Cette année, la Ville vous propose de vous immerger dans le XV^{ème} siècle. Vous découvrirez à travers différentes animations la vie d'un camp médiéval : joyeuses victuailles, artisanat, combats courtois proposés par la compagnie les Compains de Lastours. Les plus petits ne seront pas oubliés car plusieurs animations seront réservées aux enfants. (conteur, château gonflable ...).

Des animations de rue seront présentées par la compagnie Arcadia et son théâtre de tréteaux, ses musiciens et ses danseurs...

Une buvette et des foodtrucks seront installés dans le parc.



• **Mercredi 21 juin à partir de 19h30**
FETE DE LA MUSIQUE - Concerts gratuits

> Espace Nelson Mandela, av. de l'Europe

AU PROGRAMME :

19h30 : 1^{ère} partie « Little Drop »

Little Drop, groupe naissant de la région lilloise, aux covers des plus grands rockbands, teintées de douceurs et de punch.

20h30 : Tribute « ABBA DREAM »

Quatre artistes de talent reprennent les tubes du groupe mythique suédois : Waterloo, Gimme Gimme, Dancing Queen, Mama Mia, Super Trouper, Take chance on me.... Le tribute ABBA DREAM est classé parmi les meilleurs représentants ABBA de l'hexagone. L'univers ABBA est indémodable et séduit toujours autant le public.

Une buvette et des foodtrucks seront installés dans le parc.



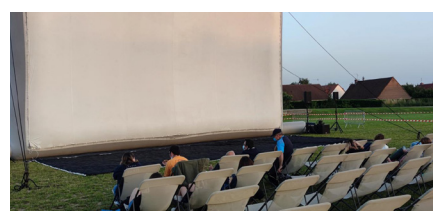
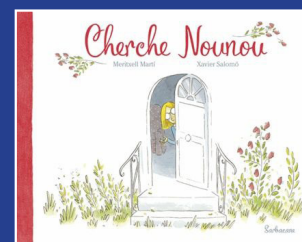
Coups de cœur des lecteurs

Flora vous propose
l'album jeunesse
« **Cherche Nounou** »
de **M. Martí**
et **X. Salomó**

Mais que cache cette
curieuse annonce

punaisée à un arbre « **Cherche nounou** » ?

Les candidats (éléphant, vautour, hérisson, ...) se suivent mais ne font pas l'affaire. Soudain, le saumon est choisi pour garder un ... chhhut ! C'est justement la surprise de cet album bourré d'humour noir qui fera rire petits et grands !!!



• **Vendredi 21 juillet à 22h30**

CINEMA PLEIN AIR

> Espace Nelson Mandela, av. de l'Europe

Chaque été depuis trois ans, le parc Nelson Mandela devient une grande salle de cinéma à ciel ouvert. Voilà qui promet une belle soirée ! Installez-vous sur un transat muni de votre plaid et de vos friandises et profitez de la projection, mise en place en partenariat avec CINELIGUE.

Boissons et friandises en vente sur place.

Titre du film fourni ultérieurement.

Tarif adulte : 4.80€ / enfant : 3.80€

Paiement sur place

**Réservation en ligne sur annoeullin.fr
à partir du 20 juin.**

Accès à l'espace Nelson Mandela à 21h30

Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Léon Blum 59112 ANNŒULLIN

Tél. 03 20 16 15 90

<https://mediatheques-haute-deule.fr>

contact@mediatheques-haute-deule.fr

<https://www.facebook.com/bibannoeullin>



FESTIVAL D'HUMOUR

Le festival d'Humour « Les Annoeulli'rire » a rassemblé près de mille-deux-cents spectateurs et visiteurs du 31 mars au 2 avril dans des salles municipales combles et un public ravi. La compagnie la Belle Histoire a ouvert cette première édition en revisitant Molière avec énergie et humour lors du spectacle « Aujourd'hui, c'est Fourberies ».

Samedi, la fanfare les New Stompers a mis l'ambiance dans les commerces du centre-ville, Melle Zouzou a caricaturé les visiteurs de la médiathèque pendant que la compagnie « Les fous de la joie » a emmené les enfants faire un « Extraordinaire voyage vers la lune ». La journée s'est terminée en apothéose avec l'humoriste Gérémy Crédeville et son spectacle « Enfin » qui a fait rire aux larmes près de cinq cents spectateurs.

Dimanche, la ligue d'improvisation de Marcq-en-Barœul a animé la fin de ce festival en détournant avec humour et dérision les faits divers apportés par les spectateurs.

Une première édition réussie et un public qui en redemande, alors rendez-vous pour la deuxième édition en 2024.



Aujourd'hui, c'est Fourberies



Gérémy Crédeville



Fanfare les New Stompers accompagnée des élus



L'extraordinaire voyage vers la lune



Mademoiselle ZOUZOU



La ligue d'improvisation de Marcq-en-Barœul



Faites vivre
nos commerces,

CONSOMMONS local, CONSOMMONS Annœullin !



Changement de propriétaire Le Bistroquet

L'équipe municipale a rendu visite aux nouveaux propriétaires du Bistroquet.

Rosinette et Sylvain Pointin vous accueillent du lundi au samedi de 9h30 à 14h30 et de 18h à 21h30 et le dimanche de 10h à 14h.

Au menu des plats mauriciens et traditionnels : Poulet curry, rougaille saucisses, briani avec du poulet, poulet au vin et des plats traditionnels du Nord. Une salle de réception est à disposition pour des soirées, des anniversaires ...

26, Rue Pierre Ogée, 59112 Annœullin - Tél. 03 62 65 41 32



Nouvelle enseigne Fleur de GANJA

Angélique Holbé vous propose des produits à base de cannabidiol (CBD) naturels et d'origine européenne : des fleurs séchées, des résines, des infusions, des huiles premium, des gummies, du chocolat et des cosmétiques toujours à base de CBD. Le CBD a des vertus anti-inflammatoires, détente, anti-stress.

Elle vous accueille les mardis, vendredis et samedis de 11h à 19h non-stop et les mercredis et jeudis de 13h à 19h.

20, Rue Pierre Ogée, 59112 Annœullin - Tél. 03 74 46 40 01

Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leur nouveau projet.



*Une retraite bien méritée pour Corine bijoux,
nous lui souhaitons une bonne continuation !*

Bonne retraite

L'Épicerie Sociale « La Parenthèse », KESAKO ??



L'épicerie sociale apporte une **aide principalement alimentaire** à un public en difficulté économique. Dans un espace aussi proche que possible d'un magasin d'alimentation générale, elle met à disposition de ses usagers des produits dits de « première nécessité et même au-delà », moyennant une **faible participation financière : 10% à 20% du prix usuel.**

POUR QUI ?



Toute personne rencontrant une difficulté passagère dans son parcours de vie peut solliciter une aide de l'épicerie sociale.

Que vous soyez retraité, sans emploi, étudiant, salarié, hébergé ou dans un autre cas et que votre situation est fragilisée par un quelconque évènement, votre demande sera étudiée par le CCAS.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Il y a trois grands critères d'accès :

- > Un projet
- > Une zone géographique : habiter; être hébergé sur la commune d'Annœullin.
- > Un reste à vivre correspondant à la part du budget restante, par jour et par personne, qu'une famille est en mesure de consacrer au budget alimentation.

Chaque usager est amené à définir, avec un agent du CCAS, un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la durée d'accès à l'épicerie. L'accès dépend des revenus du ménage et du projet rédigé.

Le projet peut être d'ordre financier, en lien avec la santé ou autour du lien social. Toute demande effectuée, est systématiquement étudiée en commission d'attribution.

L'usager peut se présenter à l'épicerie à partir du moment où il détient la carte d'accès, cette dernière lui est remise par le CCAS après étude du dossier et validation par la commission.

La durée d'accès à l'épicerie est limitée dans le temps : en général trois mois avec possibilité de renouvellement, en fonction de la situation familiale et du projet.

LES ATELIERS DE LA PARENTHÈSE

Les ateliers font partie de l'épicerie sociale, ils se veulent accessibles, divertissants et enrichissants. Ils permettent de rencontrer des personnes de tout horizon, de se changer les idées, de partager ou acquérir des connaissances.

L'accès à l'épicerie sociale engage la personne à participer aux différents ateliers très diversifiés : sophrologie, couture, objectif emploi, atelier créatif, jardinage, dispositif du restaurant éphémère.

De plus, des informations thématiques, sous forme de jeux, abordant les thèmes de la vie quotidienne sont régulièrement proposées, dans l'intérêt des usagers : économies d'énergie, budget, emploi ...

Ces ateliers sont entièrement **pris en charge par le CCAS.**



Centre Communal d'Action Sociale



**POUR TOUTE DEMANDE,
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER !**

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place

Responsable : Christine LEROY

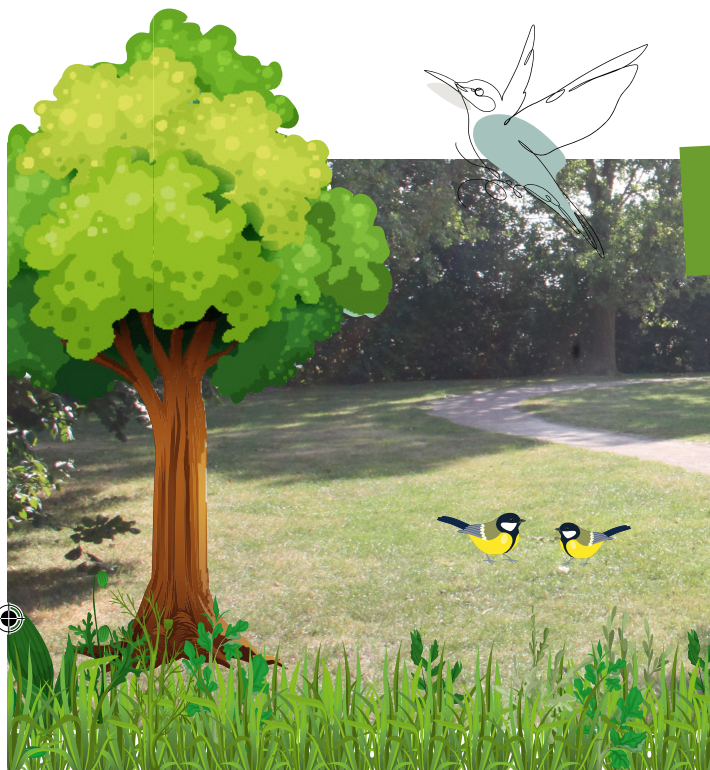
Tél. : 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoeullin.fr





La Ville d'Annœullin a toujours eu à coeur de préserver la biodiversité et de protéger l'environnement.



LA CHARTE REFUGES LPO UN ENGAGEMENT MORAL

En créant un Refuge LPO, la collectivité s'engage à **préserver la nature** et à **améliorer la biodiversité du site** selon les principes suivants :



1. Créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage



3. Réduire son impact sur l'environnement



2. Renoncer aux produits phytosanitaires chimiques



4. Interdire la chasse sur l'espace concerné

Action en faveur de la Mobilité douce

Suite aux propositions du groupe de travail mobilité, le Conseil municipal a décidé de reconduire l'aide au VAE de 200€ pour 2023 et d'étendre le dispositif aux vélos classiques ou pliants à raison d'une aide de 100€ pour les vélos neufs, plafonné à un maximum de 70% du prix d'achat du cycle en cas d'un vélo d'occasion acheté chez un professionnel dans la limite de consommation de l'enveloppe.

> Les collégiens peuvent bénéficier de l'aide à l'achat d'un vélo classique ou pliant sur présentation d'un certificat de scolarité.

> L'aide est octroyée pour l'achat d'un seul vélo (à assistance électrique, classique ou pliant) par foyer avec la possibilité de renouveler une demande pour un autre cycle dans un même foyer après un délai de 2 ans.

Voir modalités sur www.annoeullin.fr

Mobilité

Quelques chiffres

35 aides en 2021
41 aides en 2022



Retour sur ...



1



2



3




4



5



- 1 — **Loto**, organisé par l'Union des Commerçants
- 2 — **1^{er} Taikai challenge**, organisé par le Judo Club
- 3 — **Nettoyage de printemps**, organisé par l'ADPEA
- 4 — **Loto**, organisé par l'ADGV
- 5 — **Carnaval des écoles**, organisé par l'Association APE ACA en partenariat avec la Municipalité

Plus de photos sur 



Histoire et Patrimoine d'Annœullin Réédition des livres de l'ARPHA

Quelques-uns des ouvrages que nous avons publiés au cours de ces dernières années sont épuisés. Plusieurs personnes ont souhaité pouvoir acheter un ou plusieurs exemplaires de ces publications que nous n'avons plus.

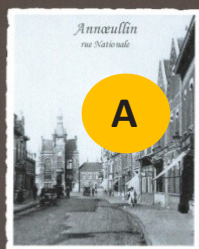
Pour satisfaire ces demandes, nous envisageons de rééditer certains livres sous réserve d'un nombre suffisant d'exemplaires commandés.

Si vous êtes intéressé(e) par l'une ou l'autre de ces rééditions, transmettez-nous le bon de préachat ci-dessous après l'avoir rempli accompagné de votre versement EN CHEQUE uniquement à l'ordre de l'ARPHA.

TITRES PROPOSÉS A LA RÉÉDITION

Retrouvez tous nos titres sur : <http://www.arpha59112.fr/-actualites-6->

ORIGINE & HISTOIRE
DES NOMS DE NOS RUES



Yves GARBÉZ
avec la collaboration de l'ARPHA



Un hommage
aux résistantes et résistants d'Annœullin

ANNEÛLLIN

La vie économique aux siècles derniers



Patrick DUROT
avec la collaboration de l'ARPHA

PRÉCOMMANDE DE LIVRES DE L'ARPHA EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE RÉÉDITION

Je soussigné(e) (Nom-Prénom) _____

demeurant : _____

N° tél : 03 _____ 06 _____

e-mail : _____ @ _____ . _____

préachète ce jour le(s) livre(s) ci-dessous (paiement par chèque uniquement - Indiquez le nombre d'exemplaires pour chaque titre demandé, de 1 à __ exemplaires) :

A/ Origines et histoire des noms de nos rues au prix de 12€ : __ exemplaires

B/ Libération - Septembre 1944 - Enfin libres au prix de 18€ : __ exemplaires

C/ La vie économique aux siècles derniers au prix de 20€ : __ exemplaires

Les prix affichés ci-dessus sont calculés pour une réimpression de **25 exemplaires minimum pour chaque titre**. Si le nombre d'exemplaires préachetés n'atteint pas cette quantité, la réimpression du ou des livres sera annulée. Dans ce cas l'ARPHA ne me devra aucun autre dédommagement que le remboursement du ou des préachats. Il en sera de même, si l'ARPHA ne peut réimprimer le ou les livres préachetés pour toutes autres raisons.

L'ARPHA s'engage à ne présenter au paiement les chèques reçus pour ces préachats qu'au moment de la livraison du ou des livres réimprimés et à les rendre à leurs émetteurs si la réimpression est annulée.

J'accepte ces conditions* et je joins un chèque de _____ € à l'ordre de l'ARPHA pour le paiement de ce(s) préachat(s).

A Annœullin le __ / __ / 2023

Signature :

* Document valable jusqu'au 30/06/2023 à remettre
au 131 rue de Don, ou au 20A rue Pasteur
59112 Annœullin

Pour toute information : 06 75 47 66 77

Petite Enfance



Chasse à l'oeuf à la crèche Française Dolto

Eh oui, les cloches sont aussi passées, le 4 avril, à la crèche ! Les enfants ont été ravis de partir à la recherche des œufs en chocolat cachés dans le jardin. Les petits gourmands ont dégusté leurs trouvailles et nous ont dit : « MMMMMHHH c'est bon le chocolat !!! » A la fin de la journée, les enfants sont repartis avec leur récolte dans les paniers qu'ils ont confectionnés.



Carnaval à la halte-garderie

« Au bal, au bal masqué, Ohé, Ohé !!!!! Ce vendredi 7 avril, c'était carnaval à la halte-garderie. Coccinelle, super héros, Buzz l'éclair, lion, princesse, chien et bien d'autres encore étaient au rendez-vous.

Ils ont pu aussi en musique chercher les œufs en chocolat, humm !!!!! »



Drout d'expression des groupes d'élus

(Article L 2121-27-1 du CGCT et Règlement intérieur du Conseil Municipal)

Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

Lors de la Commission « Finances » à laquelle participe l'opposition, toutes les explications sont fournies à chacun de leurs questionnements, mais ces élus, ensuite, en Conseil Municipal, reprennent les mêmes questions en feignant d'avoir été renseignés, une opposition spécialiste du spectacle plus ou moins improvisé ?

Un constat, nous avons :

- une opposition stérile : elle ne vote pas le budget, et ne fait aucune contre proposition, ni sur l'énergie, ni sur l'entretien du patrimoine municipal, des locaux.... D'une certaine manière, « Rejeter le budget 2023, c'est rejeter toute réalisation 2023 », et ces élus au cours de l'année budgétaire, votent favorablement la quasi-totalité des mesures inscrites au budget qu'ils ont pourtant rejeté.
 - une opposition démagogique sur les indemnités d'élus, dont la diffusion serait à leurs yeux incomplète car n'évoquant pas les frais de mission des élus, alors que la réponse claire leur a été donnée : les élus assument leurs frais de déplacement sur leurs indemnités.
 - une opposition démagogique sur le prêt de matériel aux employés communaux confondant volontairement le sujet d'une délibération sur l'utilisation de véhicules de service, avec la question du prêt occasionnel de véhicule aux employés communaux, libéralité en usage à Annoeullin depuis de très nombreuses années, même avant 2001.
- Bref, une opposition qui doit bien décevoir ses électeurs.

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoeullin.fr

Groupe Une nouvelle énergie pour Annoeullin

La loi du 27 décembre 2019 a imposé de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux des communes. Dans cet esprit, elle impose de produire un état annuel des indemnités de toutes natures, fonctions et remboursement de frais divers.

Nous avons détaillé sur notre page Facebook la façon dont cette loi a été appliquée lors du conseil du 11 avril. En résumé, des manœuvres dilatoires, des erreurs d'interprétation et des absences de respect de la loi. Tout cela laisse une impression bizarre et alimente le climat actuel de suspicion vis-à-vis des élus.

L'indemnité de fonction n'est pas un salaire, mais bien une compensation au regard de la charge des élus, elle est définie par la loi et nous ne l'avons jamais critiquée. La question que l'on peut se poser, c'est : « Y-a-t-il bien une activité et une charge liée à cette activité ? »

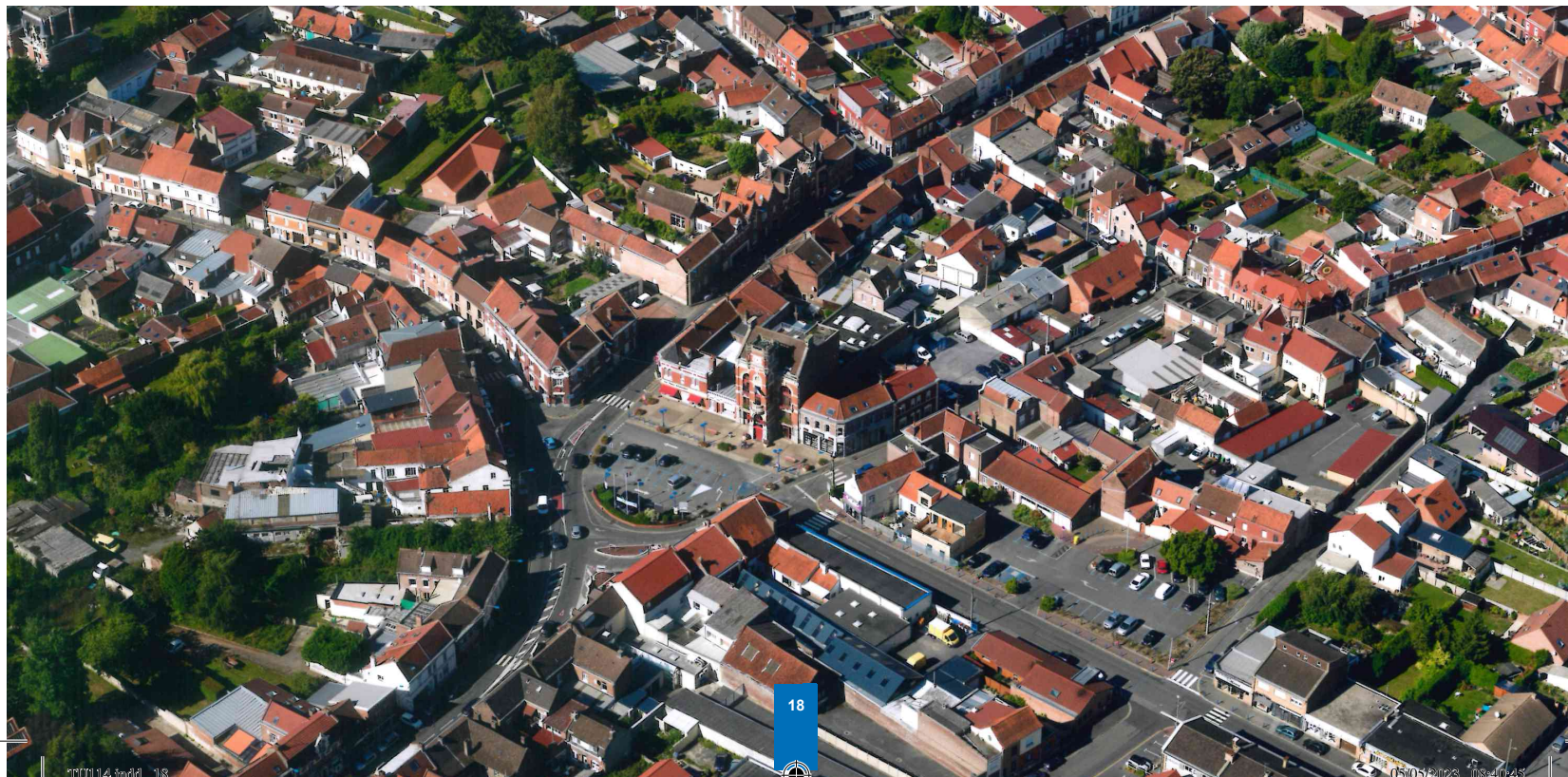
Et dans ce contexte, il n'y a aucune raison de cacher les remboursements de frais, les cumuls d'indemnités d'activités exercées dans un syndicat mixte, ou les avantages en nature.

Lors de ce conseil, le maire a également annoncé une délibération autorisant le personnel de la mairie à utiliser des véhicules de service pour leurs besoins personnels. Nous attendons donc un texte précis fixant les droits et obligations de chacun.

Enfin, nous avons appris l'arrivée prochaine du futur responsable de la fonction technique. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce domaine important pour l'entretien et le développement de notre commune.

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.



Jumelage

Quand Albert Ball accueille Marie Curie

C'est le lundi 20 mars 2023, que les élèves de Mme Gabi Hindi, professeure de Français au Lycée Marie Curie de Worbis, ont découvert le collège Albert Ball, où les attendaient impatiemment les élèves de la classe de Mme Esther Bronsard, leur professeure d'Allemand.

Dans un joyeux brouhaha bilingue, ils ont fait la connaissance de leurs correspondants respectifs, ainsi que de leurs sympathiques familles d'accueil annoeullinoises.

Ensemble, ils ont partagé une semaine d'activités ludiques et instructives, auxquelles notre Comité de Jumelage a participé, avec la visite de la Villa Cavrois à Croix, œuvre de l'architecte Robert Mallet-Stevens, et du planétarium (avec ses films en 3 D) à La Coupole d'Helfaut à Wizernes, le tout saupoudré de quelques rafraichissants espaces de liberté ... !

La tête pleine de souvenirs (et de vocabulaire français) nos pétillants Worbissois ont repris le chemin du retour, ce vendredi 24 mars 2023 en se promettant d'accueillir l'an prochain leurs nouveaux ami(e)s d'Annœullin, au lycée Marie Curie de Worbis. (Notre ville partenaire du jumelage située dans le Land de la Thuringe au centre de l'Allemagne).

Communiqué de M. Lucien Vendeville, Président du Comité de Jumelage de la Ville d'Annœullin



**LA PHILHARMONIE
RÉPUBLICAINE
D'ANNOEULLIN**

célèbre ses
200 ANS

avec la participation des élèves de l'école de musique

SALLE DES FÊTES • ANNOEULLIN

3 JUIN | 20H00

Ouverture des portes à 19h30 • ENTRÉE GRATUITE

Buvette et restauration sur place

Le Centre Communal d'Action Sociale
d'Annœullin organise son

THÉ Dansant
11 Juin 2023

Salle Louis Parsy - Rue de la Gare **14h30**

Sandy
*la chanteuse
et thierry lernoould*

Entrée Gratuite
Inscription au CCAS, 4^{ème} étage de la Mairie

**Attention
Places limitées**

Renseignements au 03 20 90 41 55

A l'affiche pour vos sorties !

Stade Municipal Annœullin

Venez fêter

les **100 ans** de l'Entente Sportive
et les **50 ans** du Football Club

les 10 et 11 juin 2023

Entrée gratuite

EXPOSITION PHOTOS
SALLE LÉO LAGRANGE
Inauguration samedi 10/06 à 11h
Samedi de 10h à 16h et Dimanche de 9h à 12h

Samedi 10/06 STADE LÉO LAGRANGE

12h30/15h : Match d'ouverture U15 : FCA - MONS
14h00/16h : Match Ecole de Football - Catégories U6 à U10
14h45/16h30 : Match catégorie U13 (initiation FOOT à 11)
17h30 : Match de Gala

les anciens DOGUES du LOSC contre les SENIORS DU FCA

20h/21h30 : Match catégories U11 et U12

Dimanche 11/06 STADE LÉO LAGRANGE

10h/12h30 : Match Championnat U16 : FCA - WAMBRECHIES
10h/12h30 : Match GALA des Anciennes Gloires Annoeullinoises
14h/15h15 : Match FEMININES catégories U12/U13 du FCA
15h/17h30 : Match FEMININES SENIORS et SENIORS (D3/D4)

**Buvette
BARBECUE
Restauration
sur place**

FF BILLARD Fédération française de billard

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Billard 5 Quilles Nationale 1

Samedi 10 et Dimanche 11 juin 2023

Sport Billard Club Annoeullinois

Entrée GRATUITE

Rue Maurice Watrelet
59112 ANNOEULLIN
Tel : 03 20 86 67 65

Aux Caves d'Annœullin | CRÉDIT AGRICOLE | ANNOEULLIN | Région Hauts-de-France | Conseil Général Département du Nord